# WORKING PAPER N°14-2008 EUROPE ET ETATS-UNIS

Une zone de libre-échange euro-atlantique ?



INSTITUT EUROPEEN DES RELATIONS INTERNATIONALES ACADEMIA DIPLOMATICA EUROPAEA

### Academia Diplomatica Europaea

## **WORKING PAPER**

 $N^{\circ}14 - 2008$ 

**CONFERENCE** 

Le 8 avril 2008 de 18h00 à 20h00

# **EUROPE ET ETATS-UNIS**Forces et faiblesses de la monnaie unique

Par

Messieurs

Irnerio SEMINATORE

Parlement Européen de Bruxelles Bâtiment Eastman – Salle 300 – 18:00-20:00 Rue Belliard 135

### INTRODUCTION

#### Par

### Irnerio Seminatore

La réalisation d'une zone de libre échange UE-USA parachevant un grand marché transatlantique sans entraves d'ici 2015 est bien l'un des objectifs du Parlement Européen. La réalisation de cet objectif actualisera le nouvel Agenda transatlantique de 1995 et le Partenariat Economique Transatlantique de 1998, sous la forme d'un Accord de Partenariat Transatlantique , couvrant les deux.

Il s'agit là d'un accord commercial entre une Union douanière à caractère régional, celle de l'UE, ayant éliminé les droits de douane à l'intérieur mais conservant un tarif extérieur commun, et une grande zone de libre échange, constituée par les pays qui conservent la liberté de leur politique commerciale vis-à-vis des pays tiers, mais qui éliminent entre eux les droits de douane et les restrictions quantitatives à l'importation.

La réalisation d'un marché transatlantique sans entraves pour 2015 devrait être atteinte en 2010 en ce qui concernent les services financiers et les marchés des capitaux.

Qu'en est-il de ce projet aujourd'hui, dans une période de menace récessive et de forte opposition venant d'une myriade de mouvements alter-mondialistes qui voient en cet objectif un moyen de dissoudre les principes de solidarité d'une vision sociale de l'Union Européenne dans le cadre d'échanges inspirés par une optique purement libérale?

La création de cette zone s'inscrit par ailleurs dans un cadre bilatéral, mais en dehors de l'enceinte multilatérale de l'OMC, et s'en remet à cette dernière en cas de différends commerciaux, afin d'éviter le recours à des mesures protectionnistes.

L'opposition à cet objectif, voté à une écrasante majorité par plusieurs Commissions Parlementaires n'est pas seulement de principe mais aussi de mesures concrètes, touchant par exemple l'énergie nucléaire civile et les marchés publics.

Au débat infra-européen et au souhait d'une plus grande intégration économique et commerciale de part et d'autre de l'Atlantique, d'autres voix se lèvent, dans un registre plus politique pour reserrer les liens entre l'Europe et les États-unis. Elles viennent, en France de l'ancien Premier Minsitre E. Balladur, qui appelle à une Communauté de Civilisations et, aux États-Unis, de la part du candidat républicain John Mc Cain, qui appelle au renforcement de l'alliance euro-atlantique, pour en faire le noyau d'un Nouveau Pacte Global , la ligue des démocraties.

Celle-ci devrait être en mesure de mobiliser plus de cent pays au nom des intérêts politiques communs.

Un triple plan tisse et nourrit donc le débat entre l'Europe et les États-Unis, dans les trois dimensions :

- du commerce et de l'échange
- de la sécurité et des politiques étrangères
- de la communauté de culture et de civilisation

Quant à ce dernier point, est emphatisé l'idée que la survie historique des États-Unis et de l'Europe passe par l'affirmation d'une plus grande solidarité de l'ensemble dans une monde ouvert, mais turbulent et dangereux, qui risque d'échapper à l'Occident et aux Occidentaux.